

CONSEIL DE SAISON VITICOLE

La pression de *D. suzukii* est nulle

La pression de *Drosophila suzukii* est nulle dans le vignoble romand. Aucune ponte n'a été observée cette année. Tout traitement est donc pour l'heure inutile.

Les raisins sont en cours de maturation, la plupart des vignes romandes ont atteint le stade véraison. Les contrôles de pontes sur les baies de raisins réalisés par Agroscope et les services viticoles des cantons romands mettent en évidence une pression nulle de *D. suzukii*. En effet, aucune ponte n'a été observée cette année, donc tout traitement est pour l'heure inutile. La sécheresse sévit toujours dans certaines zones du vignoble romand qui n'ont pas reçu beaucoup de précipitations. L'état sanitaire du vignoble est très sain à ce jour; on n'observe pas de mildiou et très peu d'oïdium. Les contrôles de maturité ont démarré dans le vignoble et les premières analyses des taux de sucre et d'acidité montrent que le millésime se rapproche pour le moment de 2009. Les résultats des suivis de maturités des domaines d'essais d'Agroscope sont consultables sous www.agrometeo.ch.

■ Fin des traitements

Nous vous rappelons que l'utilisation des produits phy-



Bien tendre les filets, sans les laisser traîner au sol, pour éviter le piégeage d'animaux. AGROSCOPE

tosanitaires est autorisée jusqu'à la mi-août pour l'ensemble des matières actives, sauf le cuivre qui est autorisé jusqu'au 31 août. Cette année étant précoce, les traitements devraient déjà être stoppés, hormis pour la protection de couverture au cuivre sur les parcelles historiquement sensibles au mildiou mosaïque. Pour rappel, les doses maximales de cuivre autorisées au cours de la saison sont de 4 kg/ha de cuivre métal pour les exigences PER et de 3 kg/ha pour le certificat Vitiswiss.

■ *Drosophila suzukii*

Depuis trois semaines et le début de la véraison dans les

parcelles précoces, Agroscope et les cantons romands réalisent des contrôles de pontes sur les baies de raisins rouges précoces. Ces observations sont réalisées prioritairement sur des parcelles qui ont été très attaquées par *D. suzukii* en 2014, notamment sur les cépages dunkelfelder, dornfelder, garanoir ou encore mara. A ce jour, aucune ponte n'a été observée, ce qui signifie que la pression de *D. suzukii* est nulle pour la vigne.

Le suivi des vols de *D. suzukii*, même s'il ne permet pas de juger la pression, met en évidence des captures très fortement inférieures à 2014 pour la même époque, que ce soit

dans les vignes, les zones naturelles ou les autres cultures. Contrairement à certains conseils de firmes phytosanitaires, il n'y a donc aucun intérêt à traiter contre *D. suzukii* à ce jour, que ce soit avec des insecticides classiques ou avec des produits de type kaolin.

Pour certains cantons, nous vous rappelons que l'utilisation des insecticides nécessite une autorisation de traitement préalable et justifiée de la part des services viticoles, y compris pour l'usage de kaolin. Les retours d'observations dans les autres cantons suisses et dans les autres pays touchés par *D. suzukii* en 2014 sont identiques: ils ju-

gent également la pression nulle.

■ Sécheresse persistante

Le déficit hydrique est encore conséquent dans plusieurs régions du vignoble romand. Les pluies de cette première quinzaine d'août sont très disparates selon les régions. Certaines zones avec des sols peu profonds peuvent présenter des blocages importants.

■ Éclatements de baie et guêpes

On observe une autre conséquence de la sécheresse qui dure depuis presque deux mois. En effet, dans les zones ayant subi des précipitations plus importantes ces derniers jours, des éclatements de baies peuvent s'observer, notamment sur garanoir. La baisse de la multiplication cellulaire après la nouaison a limité le potentiel d'accumulation en eau des baies qui éclatent donc plus facilement cette année. Ces blessures peuvent être des portes d'entrée pour les drosophiles indigènes qui peuvent accélérer le développement de la pourriture acide. Cette année, les guêpes et les oiseaux semblent aussi voraces, ce qui peut favoriser l'installation de foyers de pourriture acide.

■ Dégâts d'oiseaux

Comme expliqué ci-dessus, les oiseaux semblent s'attaquer très rapidement aux

vignes ayant démarré la maturation, sûrement en raison de l'été très sec et chaud qu'ils subissent. Il est donc nécessaire de poser rapidement les filets dans les parcelles sensibles.

Afin d'éviter de piéger des animaux, il est indispensable de soigner la pose de ces filets de protection et de les contrôler quotidiennement pour libérer les éventuels animaux piégés. Pour cela, vous pouvez suivre les recommandations de la fiche 6.91 du classeur Agridea ou de la fiche technique 404 d'Agroscope. Cette dernière fiche est disponible sur www.vitiswiss.ch dans les documents techniques.

L'utilisation de filets latéraux présente une bonne efficacité et permet de limiter le risque de piégeage des animaux. De plus, ces filets ne limitent pratiquement pas le travail mécanique de la vigne. Pour une bonne efficacité, les retours d'expérience montrent qu'il ne faut pas trop tendre ces filets latéraux lors de la pose sinon certains oiseaux arrivent à se poser dessus et à picorer le raisin à travers.

Des moyens acoustiques existent aussi pour lutter contre les dégâts d'oiseaux. Il convient néanmoins de limiter leur utilisation à des parcelles éloignées des habitations pour éviter les problèmes de voisinage.

PROCONSEIL ET LES SERVICES VITICOLES ROMANDS

BIO INFOS

Des micro-organismes pour renforcer la vigueur et le rendement des plantes

Le FiBL teste des micro-organismes, des extraits de plantes et des extraits de compost sur diverses plantes. Il cherche à déterminer si ces produits ont une efficacité, et si oui, quelles sont leurs conditions d'utilisation.

Dans le sol, certaines bactéries et certains champignons peuvent faire en sorte que le phosphore et l'azote deviennent davantage assimilables par les plantes et donc améliorer la croissance de ces dernières. Des extraits de plantes ou de compost peuvent également contribuer à la vigueur des plantes et entre autre à un meilleur rendement.

De plus en plus de produits contenant les substances susmentionnées sont proposées sur le marché. A première vue, le FiBL voit surtout des opportunités d'application de certains de ces produits dans les sols pauvres en éléments nutritifs (cela concerne surtout le phosphore), à pH extrêmes (sols très alcalins ou très acides), ou en cas de stress causé par le froid. Une utilisation en combinaison avec des composts d'engrais de ferme se révèle souvent très positive.

Il n'existe toutefois pas de produit miracle capable de remplacer les engrais clas-



Épandage à titre d'essai de micro-organismes sur le maïs par des collaboratrices du FiBL.

SARAH SYMANCZIK, FiBL

siques. Il pourrait y avoir des applications intéressantes en agriculture tropicale. Le FiBL envisage la publication de recommandations précises pour la pratique en 2016 ou 2017.

Un sujet complexe

La recherche sur ces substances n'est pas facile, c'est pourquoi le FiBL l'effectue au niveau européen en collaboration avec d'autres instituts et avec les fabricants.

Les chercheurs ont d'abord développé une méthodologie adéquate pour comprendre les modes d'action. Il a aussi fallu mettre au point une technique de biologie moléculaire permettant d'étudier la persistance dans le sol des bactéries introduites. Avec cette méthode, il est possible de savoir comment les bactéries intro-

duites se comportent quand elles subissent la concurrence de celles qui étaient originellement présentes dans le sol et quels effets elles exercent.

Il a enfin fallu déterminer si la biodiversité des champignons vivant en symbiose sur les racines est influencée par l'apport de ces micro-organismes ou substances.

Des essais en pots et des essais en champs sont effectués sur diverses plantes cultivées: maïs, tomates, blé, soja, le ray-grass, etc. Il peut y avoir des différences d'efficacité entre les essais en pots et les essais en champs ainsi que d'un lieu d'essai à l'autre.

L'efficacité éventuelle de ces produits dépend donc de nombreux facteurs qu'il s'agit de décortiquer systématiquement. En fin de compte, il faut

pouvoir dire si le recours à ces produits contribue ou non à rendre l'agriculture plus efficiente.

Produits déjà autorisés

La Liste des intrants du FiBL comprend déjà un certain nombre de préparations de micro-organismes (bactéries, mycorhizes) et de produits de renforcement de la vigueur des plantes (extraits d'algues ou acides humiques, seuls ou en association avec de la chaux, des poudres de roche, du son, de la mélasse...): ces produits sont donc autorisés en agriculture biologique.

Le fait qu'ils figurent sur la Liste des intrants veut seulement dire qu'ils sont conformes aux critères d'homologation pour les intrants utilisables en agriculture biologique; cela ne veut pas dire qu'ils aient été testés scientifiquement par le FiBL ou par d'autres instituts de recherche indépendants et qu'ils aient une efficacité avérée.

En Suisse, jusqu'à présent, ces produits, qui sont habituellement assez chers, ont été principalement utilisés en cultures maraîchères, en jardinerie ou sur des terrains de golf.

Les entreprises intéressées à une commercialisation de ce type de produits sont invitées à faire tester leur efficacité par le FiBL ou d'autres instituts techniques indépendants.

MAURICE CLERC
ET CÉCILE THONAR, FiBL

Brèves

Une visibilité hors normes

Plantée tel un phare au milieu de l'appellation Lavaux, la maison du Clos du Boux, à Eppesses, actuellement recouverte d'un échafaudage, ne pouvait pas offrir un meilleur support de communication, a récemment expliqué Pierre Keller, président de l'Office des vins vaudois. Luc Massy, propriétaire des lieux, a d'entrée de jeu trouvé l'idée excellente et immédiatement accepté d'offrir sa devanture pour diffuser le message «Le monde s'incline devant les vins vaudois». D'un point de vue technique, c'est une bâche de 295 m² qui a été installée par des alpinistes sur les structures de l'échafaudage aménagé pour la rénovation du Clos du Boux. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'au mois de novembre, offrant ainsi aux vins vaudois une visibilité insolite de près de quatre mois.

SP-MP



OVV/JONAS MARGUET

Une récolte de pruneaux de table estimée à 3200 tonnes

Sur la base de l'estimation de récolte, la Fruit-Union Suisse (FUS) annonce quelque 3200 tonnes de pruneaux. La phase principale a débuté avec la variété Belle de Cacak. Dès la mi-août, les producteurs enchaînent avec le pruneau Fellenberg. La récolte se poursuivra jusque vers la mi-septembre. En tout et pour tout, la Fruit-Union Suisse compte avec une récolte totale de 3200 tonnes pruneaux de table. Quant à la récolte de pruneaux de distillerie, elle est estimée cette année à quelque 2500 tonnes.

FUS